

Cote du document: EB 2007/92/R.33/Rev.1  
Point de l'ordre du jour: 12 d) iii)  
Date: 13 décembre 2007  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Rapport du Président**

### **Proposition de prêt à la République du Honduras pour le**

### **Projet de renforcement de la compétitivité de l'économie rurale dans le département de Yoro**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-douzième session  
Rome, 11-13 décembre 2007

---

Pour: **Approbation**

## **Note aux Administrateurs**

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser sur le présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

### **Ladislao Rubio**

Chargé de programme de pays  
téléphone: +39 06 5459 2575  
courriel: [l.rubio@ifad.org](mailto:l.rubio@ifad.org)

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

### **Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>ii</b>
<b>Recommandation d'approbation</b>	<b>iii</b>
<b>Carte de la zone du projet</b>	<b>iv</b>
<b>Résumé du prêt</b>	<b>v</b>
<b>I. Le projet</b>	<b>1</b>
A. Principal créneau de développement visé par le projet	1
B. Financement proposé	1
C. Groupe cible et participation	2
D. Objectifs de développement	2
E. Harmonisation et alignement	3
F. Composantes et catégories de dépenses	3
G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats	4
H. Avantages et justification économique et financière	4
I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement	5
J. Principaux risques	5
K. Durabilité	6
<b>II. Instruments juridiques et autorité</b>	<b>6</b>
<b>III. Recommandation</b>	<b>6</b>
<b>Annexe</b>	
Garanties importantes incluses dans l'accord de prêt négocié	7
<b>Appendices</b>	
I. Key reference documents (Principaux documents de référence)	
II. Logical framework (Cadre logique)	

## **Sigles et acronymes**

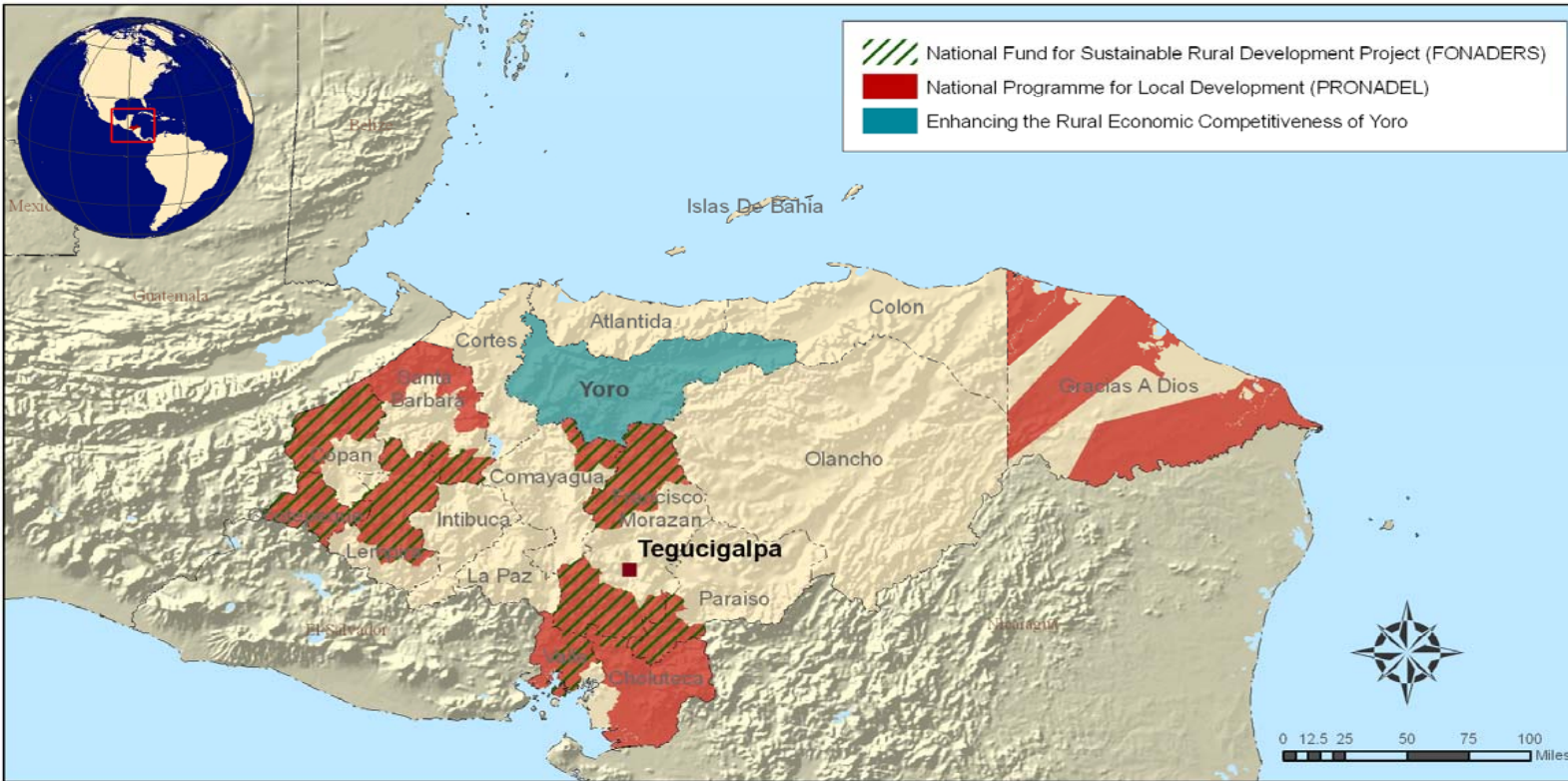
BCIE	Banque centraméricaine d'intégration économique
BID	Banque interaméricaine de développement
COMRURAL	Programme de compétitivité rurale
DDC	Agence suisse de développement et de coopération
INA	Institut national agraire
RUTA	Unité régionale d'assistance technique
SIAFI	Système d'administration financière intégrée
UCP	Unité de coordination du projet

## **Recommandation d'approbation**

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt à la République du Honduras pour le projet de renforcement de la compétitivité de l'économie rurale dans le département de Yoro, telle qu'elle figure au paragraphe 35.

**Honduras**

Enhancing the Rural Economic Competitiveness of Yoro



iv



The designations employed and the presentation of the material in this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of IFAD concerning the delimitation of the frontiers or boundaries, or the authorities thereof.

Map compiled by IFAD



**Source: FIDA**

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

## République du Honduras

### Projet de renforcement de la compétitivité de l'économie rurale dans le département de Yoro

#### Résumé du prêt

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur:</b>	République du Honduras
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère de l'agriculture et de l'élevage
<b>Coût total du projet:</b>	13,88 millions de USD
<b>Montant du prêt du FIDA:</b>	4,55 millions de DTS (équivalant approximativement à 7,13 millions de USD)
<b>Conditions du prêt du FIDA:</b>	Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an.
<b>Cofinanceur:</b>	Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE)
<b>Montant du cofinancement:</b>	4 millions de USD
<b>Contribution de l'emprunteur:</b>	1,05 million de USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	1,69 million de USD
<b>Institution chargée de la préévaluation:</b>	FIDA
<b>Institution coopérante:</b>	BCIE





# **Proposition de prêt à la République du Honduras pour le Projet de renforcement de la compétitivité de l'économie rurale dans le département de Yoro**

## **I. Le projet**

### **A. Principal créneau de développement visé par le projet**

1. La zone définie pour le projet – département de Yoro, dans le centre du Honduras – présente deux grands créneaux de développement. Le premier est lié à la nécessité d'améliorer la compétitivité de l'économie nationale en général et, plus particulièrement, la compétitivité rurale. Le deuxième nécessite une intervention du FIDA pour contribuer à réduire la pauvreté chez un groupe indigène, les tribus Tolupan, qui constituent l'une des populations les plus pauvres dans la zone du projet. Il y a une possibilité d'aider les Tolupan à mieux gérer leurs territoires, à régulariser leurs droits fonciers et à entreprendre des activités économiques susceptibles de contribuer à réduire la pauvreté.

### **B. Financement proposé**

#### **Modalités et conditions**

2. Il est proposé que le FIDA accorde à la République du Honduras un prêt d'un montant de 4,55 millions de DTS (équivalant approximativement à 7,13 millions de USD), à des conditions particulièrement favorables, pour contribuer à financer le Projet de renforcement de la compétitivité de l'économie rurale dans le département de Yoro. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an.

#### **Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA**

3. L'allocation fixée pour la République du Honduras au titre du SAFP est de 7,13 millions de USD pour le cycle d'allocation SAFP 2007-2009.

#### **Endettement du pays et capacité d'absorption de l'État**

4. La dernière analyse de la soutenabilité de la dette effectuée par le Fonds monétaire international (FMI), en décembre 2006, indique que, dans un scénario de référence, la dette extérieure du Honduras devrait être supportable. La forte croissance des exportations de biens et de services compense l'augmentation des coûts de financement et permet une légère réduction du rapport entre la valeur actuelle nette (VAN) de la dette et les recettes d'exportation. Si l'application intégrale de l'allègement de la dette par les bailleurs de fonds bilatéraux qui n'y ont pas procédé contribuerait à faire baisser l'encours de la dette et à réduire la vulnérabilité de celle-ci, il n'en faudrait pas moins continuer à suivre une politique macroéconomique de rigueur, notamment budgétaire, afin de réduire le risque pour le pays de connaître une situation de surendettement à moyen et à long terme.

#### **Flux de fonds**

5. Les fonds provenant du prêt du FIDA seront mis à disposition grâce à un compte spécial qui sera ouvert à la Banque centrale. Le Ministre des finances, ou la personne habilitée par la loi à le représenter, administrera ce compte spécial. Les ressources du projet seront mises à disposition par le biais du système national d'administration financière intégrée (SIAFI) du Ministère des finances.

**Modalités de supervision**

6. Le projet sera supervisé par la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) en tant qu'institution coopérante. La BCIE supervise les projets en cours et elle a conclu un accord de longue date avec le FIDA portant sur le cofinancement et la supervision des projets en Amérique centrale.

**Déroptions aux conditions générales applicables au financement du développement agricole et aux politiques opérationnelles du FIDA**

7. Aucune dérogation n'est prévue.

**Gouvernance**

8. Les mesures suivantes sont prévues pour améliorer les aspects du prêt du FIDA relatifs à la gouvernance: i) recours à des sociétés privées d'audit et application intégrale des directives du FIDA sur les audits de projets; et ii) soutien pour renforcer les capacités de l'unité de coordination du projet (UCP) en matière de gestion financière et de passation des marchés conformément au SIAFI.

**C. Groupe cible et participation****Groupe cible**

9. Le groupe ciblé par le projet se compose de petits producteurs et de membres de leurs organisations vivant dans les zones rurales du département de Yoro, ainsi que de femmes, de jeunes, de paysans sans terre et d'un groupe indigène. Pour choisir le groupe cible, toute l'attention nécessaire a été consacrée à définir la pauvreté au Honduras, en particulier dans le département de Yoro, et il a été établi que les populations extrêmement pauvres et les groupes indigènes sont essentiellement ruraux et que la majorité des pauvres travaillent à des tâches agricoles.

**Méthode de ciblage**

10. La stratégie de ciblage du projet s'est basée sur la stratégie de ciblage du FIDA et elle prévoit un ciblage géographique qui tient compte des municipalités situées dans des zones de forêts du département présentant un taux de pauvreté élevé. L'autociblage sera également employé, puisque les bénéficiaires feront des propositions de financement de projets en fonction des faiblesses identifiées de leurs organisations et de leurs besoins en matière de renforcement et d'appui. Le projet ciblera directement les ressources exclusivement en faveur des tribus indigènes Tolupan.

**Participation**

11. La pleine participation des organisations de petits producteurs et des tribus indigènes Tolupan est primordiale pour que le projet porte ses fruits. On visera à coopérer avec des organismes publics tels que l'Institut national agraire (INA) et l'Institut national des forêts et des zones protégées nouvellement créé, et à faire participer d'autres projets et ONG œuvrant en faveur des groupes autochtones et des ruraux pauvres.

**D. Objectifs de développement****Objectifs clés**

12. L'objectif du projet en matière de développement est de réduire sensiblement la pauvreté qui sévit chez les populations rurales du département de Yoro. Il s'agit d'améliorer la capacité d'organisation et les pratiques de gestion des territoires, ainsi que le positionnement des produits des ruraux pauvres et des groupes indigènes sur les marchés. La mise en œuvre du projet aura pour effet de renforcer les organisations rurales, de permettre une gestion territoriale durable et de mieux faire bénéficier les petits producteurs des services fournis par les prestataires d'assistance technique et les institutions financières.

### **Objectifs relatifs aux politiques et aux institutions**

13. Le projet visera trois grands objectifs stratégiques et institutionnels: i) accroître la compétitivité conformément à la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, au plan stratégique et opérationnel pour le secteur et aux grandes orientations qui seront établies par un comité de pilotage mis en place pour un programme relatif à la compétitivité rurale; ii) stimuler la croissance économique en faisant participer les ruraux pauvres à des activités rémunératrices et durables et en leur permettant ainsi d'augmenter leurs revenus; et iii) répondre aux besoins des groupes les plus vulnérables, tels que les femmes et les populations indigènes, et reconnaître leur contribution au développement en général.

### **Cohérence avec les politiques et stratégies du FIDA**

14. Le projet est conforme aux options stratégiques pour le programme-pays (COSOP) pour le Honduras, qui préconise: i) d'améliorer les possibilités de création de revenus pour les ruraux pauvres en les aidant à s'insérer dans l'économie marchande, en leur facilitant l'accès aux technologies et aux investissements nécessaires pour leurs activités agricoles et autres et en créant des liens entre les secteurs dynamiques et non dynamiques de l'économie; ii) de renforcer les capacités d'organisation et le pouvoir de négociation des organisations de ruraux pauvres, d'améliorer leur capacité de négocier et d'établir des alliances avec d'autres acteurs du secteur privé et de tirer parti des accords commerciaux; et iii) d'aider les communautés indigènes à exposer clairement leurs préoccupations spécifiques aux organismes publics et privés et de renforcer leur capital social, humain et matériel.

## **E. Harmonisation et alignement**

### **Alignement sur les priorités nationales**

15. Le projet est conforme à la stratégie du pays en matière de réduction de la pauvreté et au plan stratégique et opérationnel national pour le secteur agricole, qui prévoient des activités visant à créer des emplois, à soutenir les microentreprises et les petites et moyennes entreprises et à améliorer le contexte commercial dans les zones rurales, afin d'ouvrir des possibilités d'intégration du secteur agricole au système de l'offre et aux chaînes de valeur. Dans le domaine de la protection sociale, le gouvernement rationalisera les programmes déjà en cours et concentrera ses efforts sur l'un des deux programmes – par exemple *Red Solidaria* (Réseau solidaire) – destinés aux groupes très vulnérables.

### **Harmonisation avec les partenaires du développement**

16. Cette intervention du FIDA, qui apporte par ailleurs un financement supplémentaire de la BCIE, sera harmonisée avec le programme de compétitivité rurale (COMRURAL) financé par la Banque mondiale et avec un projet relatif aux entreprises rurales que le Ministère de l'agriculture devrait mettre en œuvre moyennant un financement de la Banque interaméricaine de développement (BID). Le projet sera également harmonisé avec des initiatives actuellement financées par l'Agence suisse de développement et de coopération (DDC), y compris le soutien direct au programme de compétitivité rurale et un projet visant à renforcer les intermédiaires financiers ruraux.

## **F. Composantes et catégories de dépenses**

### **Principales composantes**

17. Le projet a deux composantes: i) développement organisationnel et gestion du territoire; et ii) pénétration et positionnement sur les marchés.

### **Catégories de dépenses**

18. Le prêt du FIDA servira à financer les rubriques suivantes, déduction faite des frais fiscaux, à hauteur du pourcentage indiqué: i) véhicules et équipements (100%); ii) services contractuels (60%); iii) fonds d'initiative commerciale (50%); iv) traitements du personnel (100%); et v) dépenses de fonctionnement (100%).

## **G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats**

### **Principaux partenaires d'exécution**

19. Outre le Ministère de l'agriculture, les principaux partenaires d'exécution de ce projet seront: la Banque mondiale, la DDC, la BCIE, l'INA, l'Institut national des forêts et des zones protégées et le Ministère des ressources naturelles et de l'environnement. On cherchera aussi à nouer des partenariats d'exécution avec des programmes régionaux tels que l'Accord de libre-échange entre la République dominicaine, l'Amérique centrale et les États-Unis et l'unité régionale d'assistance technique (RUTA).

### **Responsabilités en matière d'exécution**

20. Le Ministère de l'agriculture sera chargé de l'exécution du projet et une UCP sera établie dans la ville de Yoro. Le comité de pilotage donnera des orientations générales relatives à l'exécution du projet. La mise en œuvre des activités du projet sera placée sous la responsabilité directe des organisations de bénéficiaires, dont les tribus indigènes Tolupan. La responsabilité d'allouer les ressources du projet incombera à un comité d'allocation des ressources composé de représentants des collectivités locales, des organisations bénéficiaires et d'autres intervenants de la société civile.

### **Rôle de l'assistance technique**

21. L'assistance technique jouera un rôle important s'agissant d'atteindre les objectifs du projet, étant donné que la majeure partie des fonds alloués pour appuyer les initiatives des bénéficiaires est destinée à louer un large éventail de services à des prestataires d'assistance technique, y compris en matière organisationnelle et administrative. Une assistance technique sera par ailleurs fournie aux prestataires de services. Les services consultatifs renforceront les capacités des groupes indigènes en matière de planification territoriale et de règlement des conflits.

### **Situation des principaux accords d'exécution**

22. Au cours de la phase de préévaluation ont été conclus des accords portant sur le cadre institutionnel du projet au sein du Ministère de l'agriculture. Des administrations publiques, y compris le Ministère des finances, le Cabinet du Président, l'INA et l'Institut national des forêts et des zones protégées ont contribué à mettre sur pied un comité chargé de guider l'exécution d'un programme national de compétitivité rurale. Le gouvernement veillera au suivi de l'accord de cofinancement de la BCIE.

### **Principaux partenaires financiers et montants engagés**

23. Le coût total du projet est de 13,88 millions de USD sur une période de sept ans. Il sera pris en charge par le FIDA (51%), la BCIE (29%), l'État (8%) et les bénéficiaires (12%).

## **H. Avantages et justification économique et financière**

### **Principales catégories d'avantages découlant du programme**

24. Le projet bénéficiera directement à 9 000 petits producteurs (soit 45 000 personnes en milieu rural), dont 2 000 ménages indigènes. Il créera 7 000 emplois et contribuera à une économie plus dynamique, bénéficiant ainsi indirectement à environ 35 000 personnes en milieu rural.

### **Viabilité économique et financière**

25. L'analyse économique et l'analyse financière indiquent un taux interne de rendement de 18,2% et 15,7%, respectivement, et une valeur actuelle nette de 3,34 millions de USD et 1,62 million de USD, respectivement.

## **I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement**

### **Modalités de gestion des savoirs**

26. Dans sa conception, le projet porte sur le soutien à la gestion et au partage du savoir puisqu'il prévoit l'élaboration d'études sur les initiatives menées au titre du projet, telles que l'établissement d'alliances avec des entrepreneurs commerciaux, des intermédiaires financiers et d'autres intervenants. Les connaissances acquises au cours de la cartographie participative des terres indigènes, la prestation d'un soutien juridique pour la résolution des conflits et les initiatives économiques des groupes indigènes seront consignées. Les dispositifs de gestion des connaissances prévoient une collaboration accrue avec des organisations telles que l'École d'agriculture du Zamorano et des programmes régionaux du FIDA, comme par exemple RUTA et FIDAMERICA.

### **Innovations en matière de développement**

27. Le projet favorisera deux grandes innovations. La première réside dans l'établissement d'alliances productives relatives à l'accès aux marchés et aux chaînes de valeur prometteuses. Elle a été mise à l'essai dans divers contextes au Honduras pour des denrées de grande valeur marchande et elle est appliquée par le programme Compte du Millennium Challenge dans la chaîne de valeur horticole. La deuxième concerne l'utilisation de la cartographie participative par les groupes indigènes à des fins de délimitation des territoires et des terres indigènes. Enfin, la prestation de services juridiques pour régler les conflits moyennant des services de conseil et d'orientation itinérants servira à vérifier le bien-fondé de cette approche.

### **Approche d'élargissement**

28. L'approche du projet se prête à maints égards à un élargissement à l'échelon national, compte tenu que le projet COMRURAL financé par la Banque mondiale et la DDC, d'envergure nettement plus grande, couvrira sept autres départements du Honduras simultanément. De nouvelles possibilités seront ouvertes par le projet PRONEGOCIOS financé par la BID, en cours de formulation, qui visera à instituer une approche nationale de compétitivité rurale tirant parti des nouveaux débouchés commerciaux.

## **J. Principaux risques**

### **Principaux risques et mesures d'atténuation**

29. Trois grands risques pèsent sur le projet. Ils concernent: i) la capacité des petits producteurs de réagir rapidement aux exigences et aux évolutions des marchés; ce risque peut être atténué par la promotion d'alliances entre des producteurs plus dynamiques et bien organisés et des prestataires de services, des entreprises de transformation et de commercialisation et des intermédiaires financiers intervenant dans la zone du projet; ii) l'offre de services consultatifs aux entreprises; on réduirait au minimum le risque d'une offre insuffisante en exploitant l'assistance technique apportée par les entreprises de transformation de commercialisation et en aidant les actuels prestataires à acquérir les connaissances nécessaires; et iii) la capacité des groupes indigènes de participer pleinement aux activités du projet. Le projet fournira une aide importante à la création de mécanismes visant à faire participer ces groupes et à les aider à régler les conflits et à entreprendre des activités productives.

### **Classification environnementale**

30. À l'issue des procédures d'évaluation environnementale du FIDA, le projet a été classé en catégorie B car il ne devrait pas avoir d'impact négatif notable sur l'environnement.

## **K. Durabilité**

31. La stratégie du projet en matière de durabilité comporte un plan d'activités établi en concertation prévoyant des mesures visant à faire adhérer les bénéficiaires aux initiatives financées pendant la durée du projet. Cette stratégie concernera la durabilité du capital humain créé, les alliances établies entre des producteurs et des entreprises de transformation et commercialisation et les activités commerciales entreprises. La durabilité de la gestion des ressources naturelles fondée sur des droits fonciers solidement acquis sera également importante. Le savoir acquis par les groupes indigènes garantira que la gestion territoriale est durable, à condition qu'il existe un cadre juridique approprié.

## **II. Instruments juridiques et autorité**

32. Un accord de prêt entre la République du Honduras et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Les garanties importantes incluses dans l'accord négocié sont jointes en annexe.
33. La République du Honduras est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.
34. Je certifie que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

## **III. Recommandation**

35. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Honduras un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à quatre millions cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (4 550 000 DTS) venant à échéance le 15 novembre 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Lennart Båge

## **Garanties importantes incluses dans l'accord de prêt négocié**

(Négociations conclues le 19 novembre 2007)

### **Mesures en matière de gestion des pesticides**

1. Le Gouvernement du Honduras (le Gouvernement) s'assure qu'aucun des pesticides fournis dans le cadre du projet ne figure parmi les produits interdits par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou classés extrêmement dangereux ou très dangereux par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

### **Égalité hommes-femmes**

2. Toutes les activités prévues dans le cadre du projet sont exécutées de manière à favoriser principalement la participation des femmes afin de tendre vers l'égalité entre les hommes et les femmes.

### **Exonération fiscale**

3. Tous les biens et services acquis ou financés dans le cadre du projet sont exonérés d'impôts, taxes ou autres prélèvements fiscaux. La valeur des exonérations ainsi accordées est imputée à l'obligation du Gouvernement de fournir des fonds de contrepartie au projet.

### **Assurance du personnel du projet**

4. Le Ministère de l'agriculture et de l'élevage assure le personnel du projet contre les risques de maladie et d'accident, dans la mesure compatible avec la législation nationale.

### **Protection des ressources**

5. Le Gouvernement prend toute mesure raisonnable pour assurer le respect des dispositions juridiques en vigueur relatives à la conservation des eaux, des forêts et de la faune sylvestre dans la zone du projet. De même, le Gouvernement prend toute mesure en son pouvoir pour assurer la durabilité du projet sans porter préjudice à l'environnement.

### **Population d'origine indigène**

6. Le Gouvernement s'engage à ce que les populations indigènes participent pleinement à toutes les activités du projet et veille à ce qu'elles en tirent tous les bénéfices qui en découleront, ainsi qu'au respect de leurs intérêts pendant l'exécution du projet. À cette fin, il s'assure que:
  - a) le projet est mené à terme conformément aux dispositions de la législation nationale relative aux populations indigènes bénéficiaires du projet;
  - b) les communautés indigènes sont adéquatement et équitablement représentées dans les activités du projet;
  - c) les communautés indigènes bénéficiaires du projet participent aux instances politiques locales;
  - d) les déclarations, accords et/ou conventions ratifiés par le Gouvernement sont respectés;
  - e) le projet n'entraîne pas l'usurpation de territoires traditionnellement occupés par des communautés indigènes.

**Fonds de contrepartie**

7. Les fonds apportés par le Gouvernement serviront à la prise en charge de toutes les contributions requises par la législation nationale et de tous les impôts et droits d'importation de biens, ouvrages publics et services acquis au titre du projet.

**Fraude et corruption**

8. Le Gouvernement porte sans délai à l'attention du FIDA toute allégation ou suspicion de fraude ou de corruption en rapport avec l'exécution du projet.

**Suspension**

9. a) Le FIDA suspend le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte de prêt si l'audit requis n'a pas été exécuté de façon satisfaisante dans un délai de six mois à compter de la date prévue à cet effet.
- b) Le FIDA peut suspendre, en tout ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte de prêt si l'un des faits suivants se produit:
  - i) le coordonnateur général du projet est relevé de ses fonctions sans l'agrément préalable du FIDA;
  - ii) le FIDA, après consultation avec le Gouvernement, considère que le groupe cible ne bénéficie pas dans une mesure suffisante des avantages matériels apportés par le projet;
  - iii) le droit du Gouvernement de procéder à des retraits du compte de prêt est suspendu, annulé ou résilié, en tout ou en partie, ou le prêt est exigible et remboursable avant la date d'échéance prévue, ou encore un fait s'est produit qui, par préavis ou caducité, entraîne les mêmes effets;
  - iv) le manuel d'exécution du projet, ou l'une quelconque de ses dispositions, a fait l'objet d'une dérogation, d'une suspension, d'une abrogation, d'un amendement ou de toute autre modification sans le consentement préalable du FIDA, et ce dernier considère que cette dérogation, suspension, abrogation, amendement ou autre modification a eu, ou risque d'avoir, un effet préjudiciable important sur le projet;
  - v) les marchés et contrats n'ont pas été passés conformément aux dispositions du présent accord de prêt;
  - vi) le Gouvernement a manqué à l'un quelconque de ses engagements au titre de l'accord de prêt, et après consultation avec le Gouvernement, le FIDA considère que ce manquement a eu, ou risque d'avoir, un effet préjudiciable important sur le projet;
  - vii) le FIDA a notifié au Gouvernement que des allégations crédibles de corruption ou de manœuvres frauduleuses en relation avec le Gouvernement et/ou le projet ont été portées à son attention, et le Gouvernement n'a pris aucune mesure appropriée en temps utile pour y remédier à la satisfaction du FIDA.

**Conditions préalables aux décaissements**

10. Il n'est procédé à aucun retrait pour régler des dépenses au titre de l'accord de prêt tant que: i) le FIDA et l'institution coopérante n'ont pas approuvé, dans leur version provisoire, le manuel d'exécution ainsi que les procédures administratives, comptables et financières; ii) le FIDA et l'institution coopérante n'ont pas approuvé, dans leur version provisoire, le premier plan d'opérations annuel et notamment le premier plan de passation des marchés; et iii) le Gouvernement n'a pas affecté les



crédits budgétaires et mis le montant initial des fonds de contrepartie à la disposition du Ministère de l'agriculture et de l'élevage.

**Entrée en vigueur**

11. Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'accord de prêt:
  - a) le coordonnateur général de l'UCP a été nommé conformément aux dispositions de l'accord de prêt;
  - b) le Gouvernement a dûment ouvert le compte spécial;
  - c) l'accord de prêt a été dûment signé, et sa signature et son exécution par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances institutionnelles, administratives et gouvernementales compétentes;
  - d) le Gouvernement a remis au FIDA un avis juridique favorable, acceptable tant en la forme que sur le fond, émis par le Procureur général de la République ou par toute autre autorité compétente agréée par le FIDA.



## **Key reference documents**

### **Country reference documents**

Honduras – Políticas Sector Agroalimentario 2004-2021. Secretaría de Agricultura y Ganadería (SAG)

Honduras – Políticas de Estado Agroalimentario y el Medio Rural. Secretaría de Agricultura y Ganadería (SAG)

Honduras – Plan Nacional de Desarrollo Agroalimentario 2006-2010. Secretaría de Agricultura y Ganadería (SAG)

Honduras – Estrategia para la Reducción de la Pobreza – 2001. Gobierno de Honduras

Honduras – El Programa de Competitividad Rural del Gobierno de Honduras

Honduras – Red Solidaria del Gobierno de Honduras

### **IFAD reference documents**

IFAD. National Programme for Local Development (PRONADEL). April 2001.

IFAD. National Fund for Sustainable Rural Development Project (FONADERS). December 1999.

IFAD. Republic of Honduras: Result-based Country Strategic Opportunities Programme, RB-COSOP. (April 2007)

IFAD. Inception Report. "Enhancing Competitiveness of the Rural Economy" (December 2006)

IFAD. Formulation Report. "Enhancing Competitiveness of the Rural Economy Project" (June 2007)

IFAD. Targeting Policy: Reaching the Rural Poor. Rome, September 2006

IFAD. PRONADEL Mid-term Review. Department of Socio-economic Development and Environment. Zamorano

### **Other miscellaneous reference documents**

Drivers of Sustainable Rural Growth and Poverty Reduction in Central America. Nicaragua Case Study. Environmentally and Socially Sustainable Development, Latin America and the Caribbean Region, World Bank. December 2004.

Mapeo de las cadenas agroalimentarias de maíz y frijol en Centro América [mapping maize and beans agrifood chains in Central America]. Managua, June 2007. IICA – COSUDE.

## Logical framework

Objective hierarchy	Key performance indicators and targets (RIMS indicators are in ITALICS)	Monitoring mechanisms and information sources	Assumptions and risks
<b>Development objective</b> Poverty of rural poor in Yoro Department significantly reduced	<ul style="list-style-type: none"> <li>Economic growth of rural sector by 4%</li> <li>Extreme poverty in the department reduced by 2%</li> <li><i>Child malnutrition reduced accordingly to national target (national target: from 29% a 22%)</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baseline and impact surveys including RIMS Impact Survey in 1st year, mid-term, completion</li> <li>M+ E system of ERP by UNAT</li> </ul>	
<b>Project Purpose</b> Rural poor households in Yoro Department have improved their organizational capacities, their territorial management practices and their market position	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>9000 direct beneficiary HH including 2000 indigenous HH count with 10% increase in rural per capita income</i></li> <li>10% increase in marketing of agricultural products by benef. HH ( 3000 HH with coffee, 2500 HH with maiz and beans and 1500 HH with diary)</li> <li>20% increase of business ventures established between beneficiary HH and commercial entrepreneurs</li> <li><i>75% of beneficiary HH (affiliated to 120 organisations) with functioning business activities or enterprises, after completion of project support</i></li> <li><i>20% of organisations managed by women are entrepreneurial initiatives</i></li> <li><i>75% of rural organisations functioning as enterprises after completion</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baseline, midterm and completion surveys including RIMS Impact</li> <li>HH survey on sales and commercial contracts</li> <li>Focus group discussions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Legal framework is favourable for public and private investments in rural areas with high concentration of poor</li> </ul>
<b>Component 1:</b> <b>Output 1:</b> Management and entrepreneurial capacities of rural organisations strengthened	<b>Organizational development and territorial management</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>240 organisations (35% of org. with women in leadership position)with improved capabilities in management techniques and entrepreneurship</i></li> <li><i>7000 persons (35% women) trained in management, economic and social topics</i></li> <li><i>240 organisational development plans formulated</i></li> <li><i>30% of rural organizations trained in managing their 'caja rurales'</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Training and TA records</li> <li>Documentation of organis. Development plans</li> <li>Records of caja rurales</li> </ul>	Social investment to improve access to basic services for extreme poor HH covered by third parties
<b>Output2:</b> Capacities for sustainable territorial management strengthened	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>30 territorial maps for management of 100,000 ha elaborated</i></li> <li>12 tribes ( 2000 HH) assisted in land conflict resolutions</li> <li><i>12 tribes (2000 HH) with improved capacities for management of communal land</i></li> <li><i>240 organisations trained in soil and water management</i></li> <li>700 indigenous women with legal documents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documentation of maps</li> <li>Documentation of conflict cases</li> <li>Training records</li> <li>Copies of legal documents</li> </ul>	Government agents and indigenous federations support indigenous project activities
<b>Output 3:</b> Rural poor organizations have improved their access to technical, commercial and financial services	<ul style="list-style-type: none"> <li>6 commercial ventures with agro-industrial enterprises established</li> <li><i>240 organisations access technical assistance</i></li> <li>2100 HH access sustainable financial services</li> <li><i>10 cooperate service provider and 30 IFIS with improved business and entrepreneurial capacities especially oriented to assist rural poor</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documentation of business alliances</li> <li>Assessment of TA and financial services</li> <li>Training record</li> </ul>	Investment climate and market conditions favourable for business alliances with rural poor
<b>Component 2</b>	<b><u>Market insertion and positioning</u></b>		
<b>Output 4:</b> Rural poor organisations strengthened and empowered in terms of the marketing position of their products	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>120 organisations with entrepreneurial plans ( 35 % managed by women) for café, milk and grain production</i></li> <li>250 contracts of 120 organisations with service providers for entrepreneurial development and marketing signed</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documentation of business plans,</li> <li>Contracts with service providers</li> </ul>	Appropriate conditions for providing financial services for rural poor exists

